



L'euthanasie



C'est quoi ?

L'euthanasie consiste à mettre fin à la vie de votre animal d'une façon douce et humaine.

Quand?

Il est toujours difficile de juger du meilleur moment pour euthanasier un animal qui souffre. Tant que vous prenez la décision pour le bien de votre animal, vous avez probablement raison. Vous êtes le meilleur juge du bien-être de votre compagnon. S'il n'est plus capable de faire les activités qu'il a toujours aimées, que ce soit prendre une marche ou manger avec appétit, ceci signifie qu'il ne va pas bien. Si les traitements proposés par votre vétérinaire n'améliorent pas la situation, l'euthanasie peut devenir une option. Toutefois, souvenez-vous que l'âge n'est pas une maladie... Si votre animal est vieux, ce n'est pas une raison de l'euthanasier tant qu'il est heureux.

Rendez-vous

Veillez téléphoner pour prendre un rendez-vous une fois votre décision prise

La réceptionniste discutera avec le vétérinaire pour s'assurer qu'il peut procéder à l'euthanasie. Nous tenterons de vous donner un rendez-vous le plus tôt ou le plus tard possible dans la journée pour éviter les retards et vous donner toute notre attention. Vous devrez signer une autorisation avant de procéder. Nous vous conseillons de régler toute la paperasse à votre arrivée, pour avoir l'esprit tranquille ensuite. Parfois, une sédation pourrait vous être proposée si l'animal est très stressé ou s'il n'aime pas être manipulé afin de réduire son anxiété au maximum. La **sédation** prend une dizaine de minutes avant d'agir. Votre animal pourrait vous paraître différent suite à la sédation, comme drogué, avec les pupilles dilatées et les réflexes plus lents. Ceci est normal et non-douloureux. Ensuite, le médicament pour l'euthanasie est injecté intraveineux. Une technicienne doit effectuer un garrot pendant l'injection, ce qui signifie que vous pouvez caresser votre animal en tout temps, mais vous ne pouvez le tenir dans vos bras.

Être présent ou non?

Prenez le temps de réfléchir si vous souhaitez être présent afin d'éviter les regrets. Si vous ne voulez pas être présent pendant l'injection, vous pouvez voir votre animal après si vous le désirez. Nous vous conseillons d'avoir quelqu'un pour vous accompagner pendant ce moment difficile.

Comment ?

Nous procédons avec la méthode acceptée comme la plus humaine, soit une injection de barbituriques, que seuls les vétérinaires peuvent administrer. Ceci anesthésie l'animal, un peu comme pour une chirurgie, mais le vétérinaire injecte une surdose de la solution pour que l'animal décède paisiblement. La plupart du temps, 6 à 12 secondes après l'injection, l'animal prend une respiration un peu plus profonde, faiblit, puis se laisse tomber dans ce qui ressemble à un sommeil profond.

L'animal n'est plus conscient à ce point, même s'il peut prendre encore quelques respirations. Certains animaux vont montrer des fasciculations musculaires après le décès, d'autres vont uriner ou déféquer. Les yeux de l'animal restent ouverts et il est impossible de les fermer.

Par la suite...

Si vous ramenez le corps, vous devez savoir que la Ville de Val-d'Or interdit l'enterrement des animaux sur son territoire, mais ceci n'est pas le cas de toutes les municipalités. Si vous nous confiez le corps, soyez rassuré, personne ne procédera à des expériences sur votre animal. Toute procédure pratiquée sur le corps (comme une autopsie) n'est effectuée qu'avec le plein accord du propriétaire. La disposition du corps inclut le transport vers la SPCA, où l'animal sera incinéré. La SPCA offre aussi un service d'incinération individuelle si vous voulez avoir les cendres, moyennant certains coûts.